

Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement

3 - 5 novembre 2009 - Washington

ORDRE DU JOUR ANNOTE

3 novembre 2009

12 h.00 - 14 h.00	Arrivée et inscription des délégués
14 h.00 - 15 h.00	Ouverture officielle de la Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement
15 h.00 - 15 h.30	Allocution principale
15 h.30 - 17 h.00	<p>Réunion-débat de haut niveau Connecter les parlements et les citoyens : nouvelles technologies favorisant l'ouverture et la transparence</p> <p>Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont considérablement modifié le mode de communication des citoyens entre eux et avec les parlements. Le rythme auquel les technologies évoluent ne permet pas de prédire facilement quels outils verront le jour, ni quelles évolutions sociétales en résulteront.</p> <p>Si les effets des technologies les plus récentes commencent à peine à se faire sentir dans le domaine politique, on peut d'ores et déjà se faire une idée de leur potentiel à travers les élections tenues récemment et les changements intervenus dans le mode de communication des citoyens et de la société civile avec les parlements. Ces évolutions sont à la fois porteuses de possibilités nouvelles et de difficultés pour les parlements, qui cherchent à asseoir leur rôle d'institutions centrales de la démocratie au XXI^{ème} siècle et de premiers représentants du peuple.</p> <p>Les participants s'intéresseront à la question de savoir comment utiliser les TIC pour encourager les citoyens à s'impliquer concrètement et à prendre une plus grande part au débat politique, de même que pour accompagner les parlements dans leur engagement à faire preuve de plus d'ouverture et de transparence, pour davantage de démocratie.</p>
17 h.00 - 18 h.30	<p>Réunion-débat de haut niveau En quoi les TIC peuvent-elles renforcer les parlements dans les démocraties jeunes et émergentes ?</p> <p>L'un des plus grands enjeux pour les démocraties jeunes et émergentes, en particulier au sortir d'un conflit, est de mettre en place des institutions politiques fortes et efficaces. Les parlements nationaux sont cruciaux pour la démocratie et la bonne gouvernance, en particulier en raison de leurs fonctions traditionnelles qui consistent à débattre,</p>

	<p>élaborer la législation pour fournir un cadre juridique au pays, et assurer le contrôle de l'action du gouvernement.</p> <p>Ces dernières années, un nombre croissant de pays en développement se sont tournés vers un système parlementaire pluraliste. Dans nombre de cas, le nouveau cadre constitutionnel confère au Parlement un rôle accru exigeant par ailleurs d'adapter les lois existantes et d'en adopter de nouvelles. Le programme législatif s'en voit donc accru, au point d'être parfois écrasant, en particulier si le Parlement n'a pas l'expérience, le personnel, les informations et les outils techniques nécessaires pour servir ses membres et son électorat correctement.</p> <p>Il sera donc question dans cette réunion-débat, du potentiel des TIC pour appuyer le Parlement dans ses fonctions premières de représentation, d'élaboration des lois et de contrôle dans des contextes politiques difficiles, ainsi que de la manière dont ces outils peuvent être utilisés pour faire du Parlement un lieu d'expression indispensable de la diversité de la société.</p>
19 h.00 - 21 h.00	Réception de bienvenue offerte par le Comité des Affaires Etrangères de la Chambre des représentants des Etats-Unis

4 novembre 2009

Séances parallèles

	Séances générales	Séances spécialisées
9 h.00 - 10 h.45	<p>Planification stratégique, gestion et contrôle des TIC : la complexité de l'environnement parlementaire</p> <p>L'engagement actif de l'encadrement du Parlement, au plan tant politique qu'administratif et technique, est un ingrédient nécessaire pour mettre en œuvre des programmes et projets complexes en matière de TIC. La séance sera consacrée à la mise en place de cadres valables pour la planification stratégique, la gestion et le contrôle des TIC et au rôle particulier des secrétaires généraux dans ce domaine.</p>	<p>Normes ouvertes pour la documentation parlementaire : méthodes de coopération</p> <p>Alors que les parlements se dotent de systèmes de production, de gestion et d'archivage numérique de leur documentation, le choix des normes utilisées devient une question cruciale pour garantir durablement l'accès aux documents. La séance sera consacrée à la coopération interparlementaire dans une optique d'adaptation et d'amélioration des dispositifs existants afin de faciliter la convergence et la compatibilité, ainsi que de renforcement des synergies, de manière à réduire le coût de l'élaboration d'instruments et de services qui présentent un grand intérêt tant pour les parlements que pour les citoyens.</p>
10 h.45 - 11 h.15	Pause café	
11 h.15 - 13 h.00	<p>En quoi les sites web parlementaires peuvent-ils servir différents objectifs et répondre aux besoins des différents usagers ?</p> <p>Les sites web sont essentiels pour servir les objectifs de représentativité, d'obligation de rendre compte, d'accessibilité, de transparence et d'efficacité des</p>	<p>Mise en œuvre du format XML au Parlement</p> <p>La mise en œuvre de normes ouvertes, telles que le format XML, est un processus compliqué, mais elle s'est avérée probante dans de nombreux cas, grâce à un savant dosage alliant planification, détermination et compréhension des</p>

	parlements. Pour un nombre croissant de citoyens, ces sites deviennent la source d'information par excellence sur le Parlement. La réunion sera consacrée à la manière dont les parlements peuvent se servir de leur site web à diverses fins en rapport avec leurs responsabilités centrales, et répondre aux besoins de leurs différents usagers.	parties prenantes, ainsi qu'à l'application de bonnes pratiques. La réunion sera consacrée à l'application du format XML dans les parlements. Les participants y examineront en particulier les avantages et les difficultés que présente l'utilisation de ce format.
13 h.00 - 14 h.30	Pause-déjeuner	
14 h.30 - 15 h.45	<p>Manifestation spéciale Quelle est l'importance des réseaux régionaux et internationaux pour aider le Parlement à s'acquitter de ses responsabilités ?</p> <p>La coopération et la mise en commun des connaissances sont l'un des moyens les moins onéreux et les plus efficaces dont disposent les parlements pour améliorer leur utilisation de la technologie dans l'exécution des responsabilités que leur confèrent la loi et la Constitution. Les réseaux régionaux et mondiaux de coopération, de même que les accords bilatéraux, leur permettent - dans les pays développés et dans les pays en développement - d'exploiter pleinement le potentiel des TIC pour être plus performants dans leurs activités législatives, de contrôle et de représentation, plus transparents et plus accessibles.</p> <p>Cette manifestation sera consacrée au rôle des réseaux parlementaires dans la mise en commun des connaissances et des bonnes pratiques. Les participants s'intéresseront en particulier aux enseignements tirés de l'expérience des réseaux mondiaux et régionaux existants, tels que l'ASGP, la Conférence sur le Réseau d'informations parlementaires africaines, le Forum des Secrétaires généraux des parlements d'Asie-pacifique (SGFAPP), le Centre européen de recherche et de documentation (CERDP), Section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires de l'IFLA et la Conférence nationale des législatures des Etats (NCSL).</p>	
15 h.45 - 16 h.15	Pause-café	
16 h.15 - 18 h.00	<p>L'utilisation des nouveaux médias sociaux et autres outils de communication sur l'internet dans le cadre parlementaire : ce que montre l'expérience</p> <p>Les participants s'appuieront sur les enseignements tirés de l'utilisation des nouveaux médias sociaux et autres technologies de la communication via l'internet. Ils se pencheront sur les exemples probants d'utilisation des blogs, des plateformes simplifiées du type Twitter, flickr, YouTube, Facebook, et autres forums en ligne, favorables à la transparence et à une participation accrue des citoyens.</p>	<p>Fiabilité et sécurité des infrastructures techniques : enjeux pour les parlements</p> <p>Les parlements ont besoin d'une infrastructure technique sûre et fiable, qui ne risque pas de subir des perturbations. Il est essentiel de renforcer la sécurité et d'assurer la continuité du service, bien que dans nombre de parlements, ces besoins ne soient pas encore suffisamment pris en compte. La séance sera consacrée aux risques internes et externes et aux pratiques qui pourraient être adoptées pour ramener les risques au minimum et ainsi offrir une plus grande fiabilité.</p>
18 h.30 - 20 h.30	Réception offerte par l'UIP	

5 novembre 2009

Séances parallèles

	Séance générale	Séance spécialisée
9 h.00 - 10 h.45	<p>Systèmes de gestion de la documentation législative</p> <p>Les parlements se reposent de plus en plus sur les technologies numériques pour gérer leur documentation, et ce, à titre principal, ce qui pose un certain nombre de problèmes d'ordre technique et procédural. Cette séance visera donc à déterminer en quoi les systèmes modernes élaborés pour la gestion des documents législatifs peuvent favoriser la recherche et l'analyse législatives, contribuer à renforcer l'efficacité des services d'information des parlements, faciliter la conservation des documents et en assurer l'accès permanent.</p>	<p>Moyens technologiques d'enregistrement et d'établissement des procès-verbaux des travaux en plénière et en commissions</p> <p>Avec l'avènement des technologies du web 2.0, tels que le blog et les réseaux sociaux, la demande d'enregistrement des délibérations parlementaires, sous formes numérique, audio et vidéo s'est accrue. Le débat portera sur la manière dont les parlements utilisent ces technologies pour établir des enregistrements des délibérations - sous quelles formes, à quelle vitesse et avec quels modes d'accès.</p>
10 h.45 - 11 h.15	Pause café	
11 h.15 - 13 h.00	<p>Technologies propres aux chambres législatives : expériences et tendances</p> <p>Les technologies des chambres parlementaires servent deux objectifs : premièrement, faciliter le travail des parlementaires durant leurs délibérations et, deuxièmement, donner accès au public à des informations exactes sur ce qui se passe au sein de l'assemblée. Cette séance permettra de mettre en exergue les expériences et les tendances relatives à l'application de toute une gamme de technologies dans les chambres parlementaires.</p>	<p>Renforcer les services parlementaires de recherche et d'information grâce aux TIC</p> <p>Cette séance sera consacrée à l'utilisation de nouvelles technologies pour renforcer la capacité des parlements de répondre aux besoins de recherche et d'information des parlementaires et des commissions. Une attention particulière sera attachée aux technologies permettant de fournir des services bibliothécaires et de recherche.</p>
13 h.00 - 14 h.30	Pause-déjeuner	

Séance plénière

14 h.30 - 17 h.30	<p>Réunion-débat de haut niveau Promouvoir la démocratie et la coopération interparlementaire : approche collaborative du renforcement institutionnel au moyen d'un cadre de référence commun pour l'e-Parlement</p> <p>Les résultats de l'enquête de 2007 sur les TIC dans les parlements et les résultats préliminaires de l'enquête de 2009 montrent que la plupart des parlements ont besoin de renforcer considérablement leur capacité d'utilisation des TIC dans leurs fonctions législative, de contrôle et de représentation. Face à ce besoin, il faut une action mondiale et une coordination accrue entre tous les acteurs du secteur - parlements, donateurs, organisations internationales et organisations de la société civile.</p>
-------------------	--

	Durant cette réunion, des experts présenteront les efforts en cours dans leurs institutions pour favoriser le renforcement de l'institution parlementaire. Ils se prononceront sur les différentes approches (multilatérales et bilatérales) et examineront une série d'objectifs stratégiques recensés par le Conseil du Centre mondial pour les TIC au Parlement, qui constituent ensemble un cadre de référence commun pour l'e-Parlement, pour une éventuelle adoption par la communauté internationale
17 h.30 - 18 h.00	Clôture officielle de la Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement
18 h.00 - 20 h.00	Visites du Capitole

* L'agenda annoté a été préparé par le Centre mondial pour les TIC au Parlement